

Dossier suivi par : Direction des Ressources Humaines Voreppe, le 31 mai 2024

Comité Social Territorial du 24 mai 2024

Communication des avis

- Retour sur la mise en œuvre du plan canicule 2023
 Les membres du CST prennent acte de l'information
- Réorganisation du pôle EPJ : semaine à 4 jours dans les écoles Avis des représentants du personnel : avis favorable Avis des représentants des élus : avis favorable
- Point d'information sur la démarche RPS
 Les membres du CST prennent acte de l'information
- 4. Création d'une astreinte technique spécifique à l'unité Logistique Avis des représentants du personnel : avis favorable Avis des représentants des élus : avis favorable
- Bilan des lignes directrices de gestion 2024
 Les membres du CST prennent acte de l'information
- Bilan des primes exceptionnelles 2023
 Les membres du CST prennent acte de l'information
- 7. Modification du tableau des effectifs (délibération)
 Avis des représentants du personnel : avis favorable
 Avis des représentants des élus : avis favorable
- 8. Bilan annuel de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (délibération) Les membres du CST prennent acte de l'information







Hôtel de Ville 1 place Charles de Gaulle CS 40147 38341 Voreppe cedex

> Tél 04 76 50 47 47 Fax 04 76 50 47 48

voreppe@ville-voreppe.fr https://www.voreppe.fr

@voreppe

@VoreppeOfficiel